

Élections à la Commission de la Recherche

Accompagner la recherche à l'USPN

Soutien à la candidature de Christophe Fouqueré à la présidence de l'Université et des listes du CA « Poursuivre l'élan »

Notre université produit une recherche de qualité. Les contraintes budgétaires imposées rendent certains arbitrages particulièrement délicats. La situation budgétaire actuelle des universités ne s'améliore pas, avec de sévères économies en 2024 et de nouvelles restrictions qui se profilent pour 2025. Ce constat impose aux enseignants-chercheurs et chercheurs de notre établissement de se mobiliser sans relâche afin que la recherche puisse continuer de s'y développer au meilleur niveau.

Nous tenons à ce que malgré les moyens financiers réduits de l'Université, la Commission de la Recherche continue à défendre les principaux instruments d'une politique scientifique efficace d'accompagnement de la recherche, en particulier par :

- des dotations aux laboratoires réellement calculées au prorata du nombre de membres et tenant compte du domaine scientifique ;
- l'attribution de décharges de service significatives pour les jeunes enseignants-chercheurs et pour les prises de responsabilités collectives en rapport avec la fonction d'enseignant-chercheur.
- le renouvellement de la participation de l'université aux LabEx dans lesquels elle était impliquée, une forte implication Campus Condorcet ;
- la poursuite des appels à projets structurants avec une augmentation de budget (Structures Fédératives et Plateformes) et la création de postes BIATSS dédiés ;
- un budget conséquent dédié à parts égales aux projets d'établissement (avec une priorité pour les jeunes chercheurs) et aux professeurs visiteurs internationaux ;
- le soutien financier à l'organisation de manifestations scientifiques ;
- une augmentation du soutien aux Écoles Doctorales, avec plus de contrats doctoraux et une incitation à la mobilité internationale des doctorants ;
- des rencontres régulières avec les Directeurs d'Unités, afin d'être au plus proche des laboratoires, une formalisation du rôle des DU.

Nous considérons comme fondamental que la Commission de la Recherche poursuive dans cette voie, et nous nous engageons à œuvrer pour la consolidation de l'Université Sorbonne Paris Nord comme principal pôle scientifique dans le nord de l'Île-de-France.

Dans le contexte actuel, nous sommes opposés à :

- la mise en place systématique de nouveaux contrats de travail qui renforceraient la précarisation des métiers de l'enseignement supérieur ;
- la création de CPJ, remettant en question le statut de maître.sse de conférences ;
- des financements sur projet au détriment des financements pérennes.

Nous exercerons notre mandat dans les orientations et le respect des principes suivants.

Pilotage de la recherche. La création de la Direction de la Recherche a permis la mise en place d'un unique service de suivi et d'accompagnement. Un service de qualité s'appuiera sur :

- la mise en place d'outils de pilotage permettant de mieux identifier les forces et faiblesses des Unités ;

- une aide au montage de projets d'envergure afin de maximiser les chances de réussite ;
- la promotion des activités scientifiques auprès des acteurs socio-économiques

L'USPN dans les contextes régional et national. Il est fondamental de :

- veiller à pérenniser les LabEx dont nous sommes partenaires ;
- être pro-actifs dans nos partenariats avec le CNRS et l'INSERM, afin de répondre de concert à des appels nationaux, et d'accueillir plus de chercheurs dans nos Unités ;
- renforcer nos relations avec nos partenaires franciliens (CY Université, UPC, etc.) ;
- soumettre des projets fédérateurs d'envergure pour nos Unités de recherche.

Relations internationales. Les relations avec nos collaborateurs internationaux contribuent au dynamisme de nos recherches et à notre visibilité. Il est essentiel de :

- renforcer les collaborations scientifiques européennes et internationales, notamment par la poursuite des invitations de professeurs visiteurs, la participation à l'alliance européenne UNINOVIS et l'encouragement des partenariats ;
- poursuivre le soutien au montage de masters internationaux et d'EUR assurant une large visibilité de nos thématiques scientifiques et une attractivité pour des étudiants étrangers de qualité.

Etudes doctorales et pré-doctorales. Renforcer l'attractivité des cursus de recherche par :

- l'adéquation des études de Master avec le monde socio-économique et les thématiques des laboratoires ;
- le renforcement de l'insertion internationale de nos doctorants par des co-tutelles, et l'augmentation des séjours de moyenne durée dans des laboratoires étrangers ;
- des actions visant à l'amélioration des conditions de vie des étudiants, en particulier pour les doctorants (logements, maison des doctorants, etc.).

Soutien aux jeunes chercheurs : Les soutenir est primordial et nécessite de :

- maintenir des décharges d'enseignement significatives les deux premières années ;
- pérenniser leur package d'arrivée ;
- continuer à leur accorder prioritairement des projets d'établissement.

Postes et évaluations. Nous œuvrerons en particulier pour :

- que les argumentaires des Unités concernant leurs demandes de publications de postes continuent à être transmis à la Commission de la Recherche et au Conseil Académique ;
- réviser les règles d'endorecrutement afin qu'elles prennent mieux en compte la diversité des situations en termes de parcours des candidats et de champs disciplinaires ;
- garantir une évaluation équitable des demandes de promotions par la prise en compte des différents aspects du métier d'enseignant-chercheur, de leur investissement dans et pour l'Université, ainsi que de l'avis scientifique du comité d'experts comme cela était le cas jusqu'à cette année.